



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale  
23 novembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

## Deuxième Commission

### Compte rendu analytique de la 6<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 5 octobre 2011, à 15 heures

*Président* : M. Yohanna (Vice-Président) ..... (Nigéria)

## Sommaire

Débat général (*suite*)

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-53184X (F)



Merci de recycler 

*En l'absence de M. Momen (Bangladesh), M. Yohanna (Nigeria), Vice-Président, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 15 h 05.*

### **Débat général (suite)**

1. **M. Bodini** (Saint-Marin) dit que les États Membres doivent allouer leurs ressources de manière judicieuse et se concentrer sur la montée du chômage. On a besoin d'une stratégie à l'échelle mondiale pour créer de nouveaux emplois, notamment pour les jeunes.

2. Des efforts doivent en outre être déployés pour désendetter les systèmes financiers à tous les échelons car étant donné les hauts niveaux de la dette consolidée une inflation générale risque de se produire qui, si elle n'est pas jugulée, va faire des ravages dans l'économie. Enfin, la spéculation pratiquée dans le monde entier sur les monnaies, les instruments financiers et les matières premières doit être maîtrisée afin que les gouvernements puissent faire des prévisions dans un environnement économique plus stable. La Commission est une tribune dans laquelle il est possible de susciter un sentiment collectif du devoir en vue de surmonter l'actuelle crise économique et financière.

3. **M<sup>me</sup> Agladze** (Géorgie) dit que le Gouvernement géorgien est déterminé à contribuer au succès de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui va se tenir à Rio en 2012 et aux objectifs d'une croissance intelligente, inclusive et viable. Les résultats de la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et de la sixième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (Conférence de Cancún sur le changement climatique) sont bienvenus. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour préparer la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (Conférence de Durban sur le changement climatique). Par exemple, les négociations doivent se poursuivre pour que l'Accord de Cancún puisse être pleinement mis en œuvre.

4. La Géorgie a déjà pris des mesures pour combattre le changement climatique et a préparé le

terrain pour le passage à une économie verte. Par exemple, les centrales hydroélectriques produisent plus de 85 % de l'électricité et il est prévu de parvenir à une consommation d'électricité propre de 100 % d'ici quelques années. Par ailleurs, les émissions de dioxyde de carbone sont réduites dans le cadre de divers projets de rendement énergétique et l'adoption de véhicules électriques.

5. Le Gouvernement géorgien s'attache à créer un climat favorable à l'investissement sur des critères d'efficacité, de transparence et de primauté du droit. De ce fait, « Transparency international » a reconnu la Géorgie comme venant en tête des pays où l'on constate une baisse de la corruption, et elle est maintenant classée par la Banque mondiale comme l'un des pays du monde où il est le plus facile de traiter des affaires.

6. La Géorgie maintient ses engagements envers les objectifs du Millénaire pour le développement. De grands progrès ont été réalisés dans la lutte contre la pauvreté, en matière d'éducation, d'emploi et de logement, d'amélioration de la santé maternelle et infantile, de réforme du régime des retraites et d'élargissement de la sécurité sociale aux pensionnés et autres groupes vulnérables. Bien que le nombre de personnes se trouvant en dessous du seuil de pauvreté ait nettement diminué, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

7. **M. Kohana** (Sri Lanka) met en garde contre la flambée des prix des denrées alimentaires et des matières premières, l'imprévisibilité des prix du carburant et les effets du changement climatique, car tous ces facteurs risquent de compromettre la capacité des pays en développement de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Étant donné par ailleurs que les catastrophes naturelles ont posé de sérieux défis à l'agriculture dans un certain nombre de pays, la communauté internationale doit se demander s'il est judicieux de dépendre de marchés financiers instables pour gérer les chaînes d'approvisionnement de produits alimentaires de base et de matières premières. L'intervenant prend acte du plan d'action proposé par le Groupe des vingt (G-20) sur les fluctuations des prix alimentaires et sur l'agriculture, ajoutant que Sri Lanka a réussi à surmonter la crise alimentaire et se trouve sur la voie de l'autosuffisance. Le gouvernement a fait de substantiels investissements dans l'agro-industrie et a veillé à ce que tous les agriculteurs disposent d'engrais.

8. Bien qu'il soit nécessaire de limiter les émissions de dioxyde de carbone, plutôt que d'imposer des contraintes aux pays en développement, il serait préférable de les aider à adopter des technologies et des procédés moins polluants. Sri Lanka appuie le principe d'une seconde période d'engagements au titre du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et exhorte les délégations à rester sur la même ligne lors de la Conférence de Durban sur le changement climatique. La biodiversité sri-lankaise est exceptionnellement riche et bien que le pays soit de taille relativement réduite avec une forte densité de population, le gouvernement a réservé 22 % des terres pour le couvert forestier, chiffre qui sera ultérieurement porté à 30 %.

9. Toute action concernant l'économie verte devrait s'inspirer de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg). Sri Lanka déclare son ferme engagement envers les trois piliers fondamentaux du développement durable et appelle la communauté internationale à tenir ses promesses antérieures, notamment par l'aide financière, les transferts de technologie et le renforcement des capacités. Une fois que les pratiques commerciales inévitables, les barrières commerciales et les subventions à l'agriculture auront été éliminées, les économies des pays en développement prendront inévitablement de l'essor, créant de la richesse pour des millions d'individus. En reliant les économies rurales plus directement à l'économie mondiale plus vaste on stimulerait l'emploi et l'investissement privé. Après presque trois décennies de conflit, Sri Lanka est sur la voie d'un développement rapide. L'accès à l'électricité dans les zones rurales et à l'eau potable s'est considérablement accru et au cours des cinq dernières années le revenu par habitant a doublé.

10. **M. Al Habib** (République islamique d'Iran) fait observer que l'excessive spéculation financière et l'inadéquation réglementaire à l'égard des acteurs financiers ont entraîné des bouleversements économiques dont les principales victimes sont les pays pauvres. Le Gouvernement iranien appelle de nouveau à un ordre économique mondial inclusif, transparent et démocratique, doté d'institutions vertueuses, soucieuses de préserver la stabilité et la prospérité de l'économie mondiale plutôt que d'un

système qui ne sert que les intérêts de quelques rapaces. Par ailleurs il faut réformer le système des taux de change afin de corriger les déséquilibres.

11. Les perspectives économiques n'ont jamais été aussi incertaines que depuis 2008. Les pays développés se débattent avec les crises de la dette souveraine, la stagnation de la croissance, le chômage et l'agitation sociale, tandis que les pays en développement sont vulnérables aux chocs extérieurs, au ralentissement de la croissance et à l'aggravation de la crise alimentaire. On ne voit pas très bien non plus comment les pays développés vont pouvoir honorer d'ici à 2015, leurs engagements au titre de l'aide publique au développement (APD) qui est de 0,7 % de leur PIB.

12. Le développement durable et le transfert de technologies des pays développés vers les pays en développement devraient être des priorités absolues pour la communauté internationale. À cette fin, le Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités devrait être appliqué pleinement.

13. Les travaux préparatoires de l'imminente Conférence des Nations Unies sur le développement durable devraient prendre en considération et privilégier sur un pied d'égalité les trois piliers du développement, à savoir le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Le changement climatique a aggravé les effets des tempêtes de poussière et des tempêtes de sable dans la région du Golfe persique et a causé de considérables dommages socioéconomiques dans la moitié ouest de l'Iran. L'assistance technique et le transfert des technologies sont nécessaires pour aider les pays à prévenir les catastrophes naturelles et le cas échéant, à réagir.

14. **M. Talbot** (Guyana) fait observer qu'à une époque de profonds changements et d'incertitude omniprésente il conviendrait de donner une plus grande place au multilatéralisme; la Commission peut y contribuer en adoptant des méthodes de travail plus efficaces. Au moment même où la coopération à l'échelle mondiale est vitale, on voit l'inertie et l'impasse s'imposer sur des questions critiques. Alors que moins de ressources sont affectées au développement, il devient de plus en plus difficile de financer le développement durable dans les pays en développement, et les négociations commerciales restent bloquées. Les pays qui, comme le Guyana, ont

une économie modeste et vulnérable sont particulièrement déstabilisés par les crises actuelles et leur capacité à réaliser les objectifs du Millénaire s'en trouve amoindrie.

15. La famine dans la Corne de l'Afrique demande une réponse internationale. Malgré ses modestes ressources le Guyana a versé 100 000 dollars à l'opération de secours des Nations Unies dans la région. La famine représente la pire manifestation de l'insécurité alimentaire qui afflige actuellement de vastes parties du globe et, malgré une meilleure production et de meilleurs approvisionnements, les prix alimentaires atteignent ou frisent des niveaux sans précédent. L'incurie générale face au changement climatique dénote l'incapacité de la communauté internationale à prendre des mesures décisives. Le Guyana a, pour sa part, adopté un mode de développement à faibles émissions de carbone pour stimuler la croissance et assurer une viabilité durable. Faire progresser l'économie verte exige l'adoption d'une nouvelle mentalité et de nouveaux instruments. L'approche de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable est une occasion d'inscrire le développement durable à l'ordre du jour des activités de développement pour les prochaines années. Considérant l'interdépendance du monde, et si l'on veut instaurer le développement durable, il importe plus que jamais de réduire les inégalités dans les pays et entre ceux-ci.

16. **M<sup>me</sup> Jusu** (Sierra Leone) se déclare inquiète de ce qui semble être un manque de volonté politique pour mettre en œuvre les objectifs de développement concertés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et de constater les tentatives systématiques pour renégocier ces engagements, alors que les multiples crises planétaires interdépendantes continuent de saper les efforts de développement. Dans ce contexte, l'intervenante fait valoir l'indispensable rôle de l'APD pour promouvoir le développement économique et social, ainsi que l'élimination de la pauvreté, et appelle les pays à honorer leurs engagements à doubler l'APD.

17. Il est impératif de redoubler d'efforts pour mobiliser un appui technique suffisant, de première qualité et de promouvoir le développement et la diffusion de technologies appropriées, abordables et non polluantes et leur transfert aux pays en développement. Dans la ligne du Programme d'action d'Istanbul, la Sierra Leone appelle à la mise en œuvre,

en matière de renforcement des capacités, de programmes productifs ciblés, fiables et viables.

18. Bien que les effets du changement climatique soient déjà évidents en Afrique, les perspectives d'atteindre un accord général sur la réduction des émissions restent faibles. Les pays en développement doivent cependant avoir accès à des moyens peu onéreux d'adaptation au changement climatique. Notant que la désertification pose de sérieux problèmes à la croissance économique, comme on peut le voir dans la Corne de l'Afrique, l'intervenante appelle à une plus rigoureuse application de la Convention des Nations Unies sur la désertification en tant que directive générale, ainsi qu'à l'instauration de mécanismes de suivi sur les questions de dégradation des sols.

19. L'intervenante termine en demandant aux pays développés de faire preuve de la souplesse et de la volonté politique nécessaires pour faire sortir les négociations du Cycle de Doha de l'impasse dans laquelle elles se trouvent, et elle encourage les partenaires de développement de son pays à promouvoir l'investissement étranger direct.

20. **M. Empole** (République démocratique du Congo) dit que les Nations Unies ont un rôle essentiel de coordination à jouer pour assurer la réponse globale et universelle aux défis auxquels le monde est actuellement confronté. Considérant les contraintes de plus en plus lourdes qui pèsent sur les ressources naturelles pour répondre aux besoins socioéconomiques de populations en croissance continue, la Conférence de Rio sur le développement durable offre en temps opportun à la communauté internationale l'occasion d'évaluer l'action commune mais différenciée visant à sauvegarder l'avenir. Une attention spéciale devra être portée à l'instauration d'une économie verte en vue de créer des emplois verts, d'éliminer la pauvreté et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, d'établir un cadre institutionnel efficace pour le développement durable et de créer des mécanismes souples de gestion de la dette.

21. Pour sa part, la République démocratique populaire du Congo, prend déjà des mesures, en coopération avec ses partenaires, en vue de réduire les émissions émanant de la déforestation et de la dégradation des forêts, aux termes du Plan d'action de Bali; elle prie instamment ses partenaires qui ne

l'auraient pas encore fait d'honorer leurs promesses de soutien financier et de contribuer à la mise en œuvre des programmes d'atténuation des effets et d'adaptation. Sans un appui international concret, les pays comme la République démocratique populaire du Congo ne pourront atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement; il est donc crucial que les États honorent leurs engagements internationaux par le transfert de technologies nouvelles respectueuses de l'environnement, accroissent leur aide publique au développement (APD) actuellement fixée à 0,7 % du PIB et ouvrent leurs marchés conformément à la Déclaration de Doha. L'adoption d'un nouveau partenariat pour les pays les moins avancés est donc une initiative à saluer, comme l'est l'engagement renouvelé des pays du G-20 d'appuyer le développement des pays en développement, notamment dans les domaines aptes à optimiser leur potentiel de croissance et leur redressement économique. Cette approche positive gagnerait à être guidée par des priorités et des besoins nationaux de développement.

22. Le Gouvernement de la République démocratique populaire du Congo organise actuellement, pour la deuxième fois, des élections libres, démocratiques, transparentes et fiables, faisant ainsi la preuve de sa bonne gouvernance et du bon fonctionnement de ses institutions. Ceci est dû en grande partie à la contribution de la communauté internationale, notamment à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Le rôle de la Mission demande toutefois à être ajusté en fonction des nouvelles réalités sur le terrain; elle devra sortir progressivement du strict cadre des opérations de maintien de la paix pour accompagner le pays dans ses efforts de développement et de relance économique.

23. **M<sup>me</sup> Borges** (Timor-Leste) dit que le développement durable est une priorité déterminante pour tous les pays, développés et en développement; tous subissent les effets des crises mondiales qui sévissent actuellement. Les difficultés sont particulièrement extrêmes dans les pays les moins avancés en raison de leurs contraintes structurelles et de leur grande vulnérabilité. Pour aider ces pays à réaliser leur développement durable et les objectifs du Millénaire pour le développement, il faut que de toute urgence les États Membres mettent en œuvre pleinement, concrètement et en temps opportun le Programme d'action d'Istanbul. Le Timor-Leste lui-

même, tout en continuant à progresser régulièrement dans la réalisation de certaines cibles, n'est pas prêt pour atteindre les objectifs d'ici à 2015.

24. La volonté politique est un facteur crucial dans l'obtention de résultats concrets, et il ne faut pas l'oublier dans le contexte de la prochaine Conférence sur le changement climatique de Durban. Le changement climatique menace l'existence même de nombreux pays insulaires, car l'élévation du niveau des mers entraîne à son tour la dégradation des sols. Dans un pays comme Timor-Leste, où moins de 19 % des terres sont arables, ce phénomène constitue une menace pour la production alimentaire. Il est impossible de lutter contre la pauvreté dans ces pays sans un effort pour assurer la qualité et la viabilité des sols.

25. S'agissant de l'imminente Conférence de Rio, l'intervenante souligne que le rôle des femmes dans le développement durable est critique car leur autonomisation non seulement sortirait des millions de personnes de l'extrême pauvreté mais aurait aussi un puissant effet sur la croissance économique dans les pays en développement. En ces temps où le financement est réduit, investir dans les femmes est une judicieuse option.

26. **M. Sahakov** (Arménie) dit que l'Arménie, bien qu'elle ait été frappée par les multiples crises mondiales, reste attachée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le Gouvernement arménien continue d'allouer des ressources accrues à cette fin en réorientant les dépenses publiques, en établissant des partenariats entre le secteur public et le secteur privé et en donnant priorité au renforcement de la protection sociale. En outre, afin d'aider ceux qui sont le plus touchés par la crise financière, il encourage l'agriculture, le développement rural et la viabilité de l'environnement.

27. Il importe toutefois, pour entreprendre une réforme d'envergure aux niveaux international et national, d'assurer une participation non limitée de pays en développement dans les préoccupations de politique internationale. Les réformes doivent être structurées et avoir pour but de renforcer la relation entre les institutions de Bretton Woods et les institutions du système des Nations Unies. Tous les aspects de la coopération internationale et régionale doivent être renforcés, avec l'appui des partenaires de

développement, en particulier par l'exploration de sources novatrices de financement.

28. **M. Ruiz** (Colombie) souligne que les problèmes mondiaux dont la Commission est saisie dans les difficiles conditions économiques actuelles demandent des solutions ouvertes et un climat de solidarité internationale. La croissance économique soutenue en vue de réduire la pauvreté dans le monde demande un investissement dans la science, la technologie et l'innovation, ce qui est indispensable au renforcement des programmes de coopération Nord-Sud et Sud-Sud. Des mesures s'imposent en outre pour renforcer la cohérence et la coordination des activités des Nations Unies, activités opérationnelles et de terrain, en particulier grâce à une programmation conjointe par divers organismes, de manière à éviter les doubles emplois. Une telle approche serait propice à des stratégies de vaste portée, à des solutions plus durables et à des flux d'aide humanitaire plus efficaces vers les pays dans le besoin.

29. La Colombie a tiré un précieux enseignement de ses propres efforts pour instaurer la démocratie, la prospérité et le développement durable, et souhaite partager cette expérience avec d'autres pays et avec le système des Nations Unies. Une coopération Sud-Sud plus étroite rendrait ce projet possible tout en stimulant l'aide au développement. Les efforts internationaux de développement continuent d'être de la plus haute importance, particulièrement dans la lutte contre la pauvreté; la Colombie reste attachée à tous ces efforts et s'appête à contribuer à la Conférence de Rio sur le développement durable. L'un des principaux résultats de cette Conférence devrait être la formulation d'un ensemble d'objectifs de développement durable sur le modèle d'Action 21 qui reflèteraient les objectifs du Millénaire pour le développement et s'y rattacheraient.

30. **M. Phommachanh** (République populaire démocratique Lao) dit que les multiples défis auxquels le monde est confronté, non seulement entravent les efforts des pays en développement pour réaliser leurs objectifs de développement mais les font régresser. Ce n'est donc que par une action concertée que l'on pourra relever ces défis, compte tenu des réalités sur le terrain ainsi que des besoins urgents et des priorités des pays, en se conformant aux engagements pris par la communauté internationale. La coopération au sein du système des Nations Unies doit être resserrée davantage, et étant donné l'incertitude qui continue de planer sur la reprise économique, il faut accélérer la

réforme du système financier mondial et de l'architecture financière.

31. En même temps et dans la perspective de l'imminente conférence de Durban, il convient de prendre des mesures concrètes et pragmatiques pour contrer les effets nocifs du changement climatique et promouvoir le développement durable. Par ailleurs, compte tenu des besoins spéciaux des pays insulaires en développement et des pays les moins avancés, la communauté internationale devra accroître son appui aux changements structurels nécessaires dans ces pays.

32. La République populaire démocratique Lao a, pour sa part, réussi à relever ses plus redoutables défis en aménageant des réseaux de transport routier et des liaisons régionales. Elle a incorporé les objectifs énoncés dans les programmes d'action d'Almaty et d'Istanbul dans son propre plan quinquennal en vue de transformer le pays en une nation industrialisée et moderne pour sortir finalement de la catégorie des pays les moins avancés d'ici à 2020. Ces efforts de développement ne seraient pas possibles sans l'appui consolidé de la communauté internationale.

33. **M. Lakhal** (Tunisie) dit que mu par son aspiration à la liberté, à la dignité et à la justice sociale, le peuple tunisien s'est soulevé le 14 janvier 2011 pour mettre un terme à des décennies de dictature et d'injustice sociale. À moins d'un mois des premières élections fiables, libres et transparentes dans l'histoire du pays, pour élire une Assemblée constituante, le succès de la démocratie a besoin d'investissements étrangers directs, d'un meilleur accès aux marchés pour l'exportation de ses produits, d'une plus grande mobilité des compétences tunisiennes ainsi que d'une urgente mise en œuvre des promesses de coopération et de soutien recueillies y compris dans le cadre du Partenariat de Deauville. Dans ce même cadre et afin d'aider à la réussite du processus démocratique, la délégation tunisienne exhorte la communauté internationale à soutenir le « plan jasmin » qui consiste en une stratégie nationale de développement économique et social, et à renforcer sa coopération avec le Gouvernement tunisien en vue d'accélérer le retour en Tunisie des fonds frauduleusement acquis par l'ancien régime. La réussite de la Tunisie aura des répercussions sur toute la région de l'Afrique du Nord, du Moyen Orient et de la Méditerranée.

34. Toutefois, le considérable potentiel que comporte le succès de la période de transition, se voit menacé par

la persistance d'un niveau élevé de chômage, notamment parmi les jeunes diplômés. Sur une population active de 3,9 millions, on compte 700 000 chômeurs dont 180 000 diplômés de l'enseignement supérieur. Le chômage des jeunes, qui pose une sérieuse menace à la sécurité et à la stabilité du monde, a été l'un des thèmes abordés lors de la Réunion de haut niveau sur la jeunesse; les participants ont appelé à l'élaboration d'une stratégie internationale pour la lutte contre le chômage des jeunes, question sur laquelle devrait se pencher la deuxième Commission.

35. La désertification, la dégradation des sols et la sécheresse sont également sources de sérieuses préoccupations. La crise alimentaire qui frappe la Corne de l'Afrique est avant tout d'ordre moral et n'a pas de raison d'exister dans un monde divisé entre sociétés riches où la surabondance des produits alimentaires peut même nuire à la santé, et les pays pauvres où sévit une faim endémique. La communauté internationale doit prendre d'urgentes mesures pour éliminer cette anomalie et appuyer à cet effet les travaux de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et pour mener à bien les négociations du Cycle de Doha. La communauté internationale devrait en outre prendre les mesures nécessaires pour lever le blocus économique imposé aux peuples arabes vivant sous occupation étrangère en exhortant la puissance occupante à cesser son exploitation illégale des ressources naturelles de ces peuples.

36. À moins de quatre ans de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, le succès est à portée de la main pour plusieurs des objectifs, notamment la réduction du taux de pauvreté qui devrait être ramené à moins de 15 %, et l'accès à l'eau potable qui sera possible à plus de 90 % de la population mondiale. Il reste cependant encore beaucoup à faire, en particulier dans le domaine de la santé maternelle et de la mortalité infantile. À cette fin, la délégation tunisienne appelle les pays donateurs à honorer leurs engagements et à consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide publique au développement.

37. **M. Touré** (Guinée) déclare que le nouveau gouvernement de son pays a hérité d'une désastreuse situation socioéconomique caractérisée par une mauvaise gouvernance et la pratique généralisée de la corruption, aggravée par un endettement écrasant et une baisse de l'APD due à la rupture des relations avec les institutions financières internationales. Ce nouveau

gouvernement cherche donc maintenant à mettre en place un cadre politique et institutionnel pour la renaissance de la Guinée.

38. Parmi les efforts déployés pour améliorer les conditions de vie de la population, figure l'attention spéciale donnée à l'agriculture, en vue de réaliser l'autosuffisance alimentaire. Moteur de la croissance économique du pays, le secteur minier a été remis en état et fonctionne sur la base d'un nouveau code minier qui défend les intérêts à la fois de la Guinée et de ses partenaires. Dans cette dynamique de changement des mesures sont en outre prises pour moderniser et restructurer le système judiciaire afin de promouvoir et protéger les droits et les libertés des citoyens et d'encourager l'investissement.

39. La réforme en cours vise essentiellement à juguler l'inflation, à prévenir les détournements de fonds publics, à éviter l'utilisation de la planche à billets et à combattre la corruption et l'impunité. Des pourparlers sont en cours avec les institutions de Bretton Woods en vue d'effacer la dette de la Guinée et ainsi de libérer de substantielles ressources financières au service du développement durable. La santé, l'éducation et la protection de l'environnement figurent parmi les priorités de l'État qui porte également une attention particulière aux besoins des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

40. Cependant, ces efforts ne pourraient porter de fruits sans le constant et actif appui de la communauté internationale. La délégation guinéenne appelle donc les donateurs à fournir une aide financière à la Guinée dans cette phase critique de son histoire.

41. **M. AlHantouli** (Observateur de Palestine) dit que les problèmes qui entravent le développement durable persistent et même s'amplifient dans certains cas. Les pays en développement continuent pour la plupart de se heurter à de sérieuses difficultés, y compris les taux élevés de chômage, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les effets négatifs du changement climatique, le fardeau de la dette extérieure et le manque d'assistance financière externe. La situation demande que tous les États, en particulier les pays développés, s'attachent à surmonter ces difficultés d'une manière intégrée, coordonnée et équilibrée.

42. Il est temps que la communauté internationale prenne ses responsabilités en accordant l'attention nécessaire à la détresse du peuple palestinien. Forts de leur engagement à protéger le droit au développement

de tous les peuples, les États Membres devraient condamner et faire cesser les politiques et les pratiques illégales qu'impose Israël aux Palestiniens. Ces pratiques comprennent la confiscation des terres, des ressources naturelles et de la propriété privée, la démolition des maisons et des commerces, l'expansion de colonies israéliennes de peuplement et l'illégal blocus israélien imposé sur la bande de Gaza. Ces politiques et pratiques non seulement violent le droit humanitaire international et nombre de résolutions de l'ONU, mais sapent la viabilité et les capacités de développement durable du Territoire palestinien.

43. Rappelant qu'à une récente réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens, certains rapports présentés par l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont affirmé que l'occupation israélienne était le principal obstacle au développement du peuple palestinien, l'intervenante déclare que les États Membres doivent prendre toutes les mesures nécessaires, y compris des procédures judiciaires, selon que de besoin, pour arrêter l'appui économique en faveur de l'occupation et amener Israël à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international. Le 23 septembre 2011, invoquant l'exercice par le peuple palestinien de son droit inaliénable à l'autodétermination, la Palestine a présenté sa demande d'admission en qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies et s'est engagée à respecter les obligations énoncées dans la Charte.

44. **M<sup>me</sup> Brenen-Haylock** (Bureau de liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO, avec les Nations Unies) fait observer que la sous-alimentation ayant pris des proportions pires que ce qu'elles étaient avant la crise économique, il devient plus difficile que jamais de réaliser les objectifs du Millénaire. La situation est particulièrement inquiétante dans les pays en développement, qui connaissent la croissance démographique la plus forte. Il est urgent de s'occuper des causes structurelles de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition qui sont directement liées au déclin de l'investissement agricole, à l'insécurité du régime foncier et de l'accès aux ressources naturelles, ainsi qu'au défaut d'attention envers la vulnérabilité des femmes à la malnutrition. Les femmes jouent un rôle de premier plan dans le secteur agricole, et leur action

dans l'élimination de la faim et de la pauvreté est vitale.

45. Notant que l'impact du changement climatique sur la production agricole va accroître les risques d'insécurité alimentaire, l'intervenante dit que les cibles concernant la production doivent être atteintes en même temps que la préservation de la base des ressources naturelles. En outre, l'instabilité des prix des denrées alimentaires a amplifié l'insécurité alimentaire des populations vulnérables et, comme on a pu le constater durant la crise de 2008-2009, pourrait entraîner des troubles sociaux et une instabilité politique.

46. Il est opportun que le thème de la Journée mondiale de l'alimentation en 2011 soit « Prix alimentaires – de la crise à la stabilité », car ce sera une bonne occasion de réaffirmer que l'investissement dans l'agriculture en vue de la sécurité alimentaire contribue de manière décisive au bien-être des peuples partout dans le monde, et en particulier des pauvres. En terminant, l'intervenante dit que la FAO se tient prête aux côtés des États Membres à proclamer 2014 Année internationale de l'agriculture familiale, et 2013 Année internationale du Quinoa.

47. **M<sup>me</sup> Stewart** (Organisation mondiale du travail) (OIT) dit que la réorientation accrue des objectifs de politique macroéconomique en faveur de l'emploi et du développement social était encourageante du fait que 200 millions de personnes dans le monde sont au chômage, que 39 % des travailleurs vivant avec leur famille se trouvent au dessous du seuil de pauvreté, et que 80 % des gens n'ont pas accès à la sécurité sociale. La crise économique et financière a démontré à quel point il importait de combler l'écart en matière de sécurité sociale afin que les pays puissent mieux se concentrer sur la dimension humaine de l'instabilité persistante. Le socle de protection sociale de l'OIT sert à cet égard non seulement d'outil de croissance équitable, mais aussi de moyen d'autonomisation des individus afin qu'ils puissent saisir leur opportunité de marché et aider à stabiliser la demande globale. La représentante de la FAO appelle la Commission à tenir compte comme il convient de ces questions interdépendantes dans ses débats.

48. Des synergies doivent être établies entre politiques économiques, sociales et environnementales à une échelle suffisante pour avoir des incidences pratiques. La Conférence de Rio sur le développement

durable offrira une occasion non seulement d'examiner les progrès réalisés mais aussi de consolider les acquis du développement, notamment par la création d'emplois. Le pacte mondial de l'OIT pour l'emploi continue de fournir aux pays un ensemble réaliste de mesures politiques adaptables pour surmonter les difficultés rencontrées dans le domaine de l'emploi, et beaucoup d'entre eux les ont appliquées avec succès. Il s'en est suivi que, grâce également à la coopération internationale, la croissance riche en emplois s'est trouvée stimulée au cours des deux dernières années. Il faut cependant encore redoubler d'efforts tout en continuant à fournir un appui au niveau national.

49. **M. Batjargal** (Organisation météorologique mondiale) (OMM) fait observer que lors de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, les éléments développement et économie avaient été considérés comme conflictuels par de nombreux décideurs, alors que maintenant on les tient pour complémentaires dans le contexte du changement climatique, de la réduction des risques de catastrophes et des ressources en eau.

50. En tant qu'institution spécialisée s'occupant de la météorologie, du climat et de l'eau, l'OMM coordonne plusieurs programmes concernant des questions mondiales. La Veille météorologique mondiale (WMM) qui est la dorsale de tous les programmes de l'OMM, coordonne les observations météorologiques et les systèmes de diffusion des données conformément au principe d'échange d'informations libre et sans limites.

51. Le travail de l'OMM est vital car de nombreux pays en développement manquent de ressources pour générer les informations nécessaires aux agriculteurs et à la sécurité des transports aériens et maritimes. Actuellement 70 pays en développement manquent d'informations climatologiques, et l'on s'inquiète de ce que la commercialisation des services d'informations climatologiques puisse avoir un impact sur l'accès aux données météorologiques par les pays les plus pauvres.

52. En tenant ses engagements d'assurer en temps opportun l'accès à l'information climatologique pour tous, l'OMM travaille en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies pour établir un réseau mondial de services sur le climat. Alors que les pays se heurtent à des impératifs d'adaptation de plus en plus pressants en raison du changement climatique, les connaissances sur le climat doivent être plus largement

diffusées auprès des agriculteurs, des urbanistes et des promoteurs industriels, avec la préoccupation principale d'assurer l'appui nécessaire aux plus vulnérables dans l'intérêt de tous.

53. **M<sup>me</sup> Oosterhof** (Fédération internationale des sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge) (FICR) dit que la sécheresse qui sévit actuellement dans la Corne de l'Afrique montre la nécessité d'intervenir simultanément sur les questions à long terme et chroniques qui se posent dans la région. Alors que dans cette région la crise est le produit d'un complexe concours de circonstances, les vulnérabilités existantes seront portées à leur paroxysme par le changement climatique. Il est donc impératif que la communauté internationale honore ses engagements envers l'effective promotion de mesures d'adaptation aux termes du cadre de l'adaptation de Cancún.

54. De plus, afin de réduire la faim dans le monde d'ici à 2015, il faudra améliorer la production alimentaire durable, résistante aux conditions climatiques, et les plus vulnérables devront avoir accès à une alimentation adéquate. Le rapport de 2011 de la Fédération sur les catastrophes dans le monde reconnaît que les questions de sécurité alimentaire, de faim et de malnutrition sont au cœur de presque toutes les préoccupations actuelles de la communauté internationale.

55. Les systèmes et organismes nationaux doivent pouvoir jouer un rôle central dans la planification et la mise en œuvre des activités de développement. Si l'aide était fournie en temps voulu, bien coordonnée et affectée à des solutions durables, beaucoup moins de gens souffriraient. La réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la capacité nationale sont les clefs du développement durable. Par ailleurs, en aidant à réduire les vulnérabilités socioéconomiques, les stratégies de réduction des risques de catastrophes et de planification préalable pourraient apporter une précieuse contribution intersectorielle au développement.

56. L'intervenante conclut en appelant les partenaires de développement à saisir l'occasion qui leur est offerte par l'imminent quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui doit se tenir au Bhoutan, pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies prospectives de développement et pour commencer à honorer leurs

engagements internationaux par la création de capacités locales et en luttant systématiquement contre les inégalités et la discrimination afin de réaliser un développement durable.

*La séance est levée à 17 h 15.*